

COMMUNE DE SAINT-DENIS
DGA/ DU / Aménagement/ Grands Projets/
Mobilité

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 17 septembre 2016
Rapport n° 16/5-24

OBJET SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT
RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR L'ANNEE 2015

En application de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la SODIPARC, délégataire du service public de stationnement payant, m'a remis son rapport annuel retraçant les comptes et les opérations afférentes à l'exécution de la délégation pour 2015.

Au 31 décembre 2015, la SODIPARC gère :

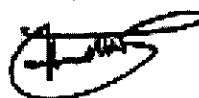
- 2 802 places sur voie publique (1509 en zone orange et 1293 en zone verte) ;
- 1 109 places dans les parcs en surface et en ouvrage (République, Sainte-Anne, Grand Marché, Petit Marché) ;

soit 3 911 places au total.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2 521 000 € et le résultat net à + 254 000 €.

Conformément à l'article L. 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport sera mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies Annexes.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 26/09/2016 14:11

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du samedi 17 septembre 2016

Délibération n° 16/5-24

**OBJET SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT
RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR L'ANNEE 2015**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1413-1 ;

Sur le RAPPORT N° 16/5-24 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MARCHAU Jean-Pierre, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale, Aménagement / Développement Durable, et Consultative des Services Publics Locaux ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte du rapport 2015 relatif à la délégation de service public d'exploitation du stationnement payant exercée par la SODIPARC.



Signé électroniquement par :

Gilbert ANNETTE

Le 26/09/2016 14:11

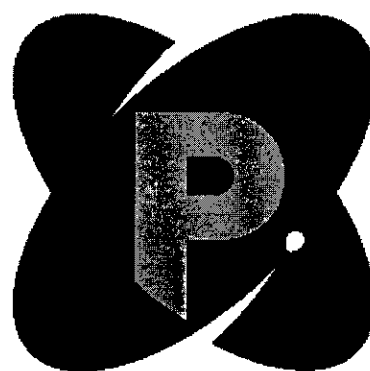
ANNEE 2015

Délégation de service public du stationnement payant

R
A
P
P
O
R
T

D
U

D
É
L
É
G
A
T
A
I
R
E



CITYPARK



SOMMAIRE

1. BILAN DE L'ANNÉE 2015	3
2. COMPTE RENDU FINANCIER	4
2.1 COMPTES ANNUELS	4
2.2 PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE	4
2.3 COMMENTAIRES SUR LES CHARGES ET LES PRODUITS D'EXPLOITATION	5
2.4 ETAT DES VARIATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	6
2.5 SUIVI DU RENOUVELLEMENT DES BIENS NECESSAIRE A L'EXPLOITATION	7
3. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE	12
3.1 STATIONNEMENT SUR VOIRIE	12
3.2 STATIONNEMENT EN PARCS	15
3.3 ACTIONS DE COMMUNICATION	18
4. COMPTE RENDU TECHNIQUE	19
4.1 TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MODERNISATION EFFECTUES	19
4.2 ORGANIGRAMME	22
4.3 GRILLE TARIFAIRE	23

1. BILAN DE L'ANNÉE 2015

Les principales actions portées par la SODIPARC en 2015 ont été les suivantes :

1 - Pour le stationnement sur voirie.

Le déploiement du service PIAF avec la mise en œuvre de 2700 unités au 31/12/2015

La mise en service du PIAF pour les abonnés de type coursier ou camion atelier, en remplacement des cartes papier et conformément aux règles définies par la Ville de SAINT-DENIS et suivants les arrêtés : 381/2002.

Hausse du tarif sur les zones orange et verte, voir pages 23 et 25.

2 - Pour le stationnement dans les parcs.

- Réadaptation des horaires d'ouvertures en correspondance avec les commerces du centre-ville
- Modification de la grille tarifaire pour la mise en œuvre de la loi HAMON au 1^{er} juillet 2015, avec une tarification au quart d'heure.
- Remise en exploitation du parking du petit marché

2. COMPTE RENDU FINANCIER

2.1 Comptes annuels.

- Compte d'exploitation relatif à la convention de délégation globale de service public du stationnement.

Le compte d'exploitation 2015 s'établit pour 12 mois d'activité ainsi :

	2014	2015
COMPTE DE RESULTAT (en K€)	12 mois	12 mois
Rémunération de gestion versée par la Ville	1 492	1 723
Recettes commerciales	613	700
Autres produits	83	77
Reprises de provisions et transfert de charges	34	21
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 223	2 521
Matières consommées	-123	-77
Achats et charges externes	-529	-564
Impôts et taxes	-63	-63
Frais de personnel	-828	-781
Autres charges	-32	-113
Dotations aux amortissements et provisions	-381	-390
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-1 956	-1 989
RESULTAT D'EXPLOITATION	267	532
Résultat financier	-23	-153
Résultat exceptionnel	64	2
Impôts sur les sociétés	-81	-127
RESULTAT NET (en K€)	227	254

2.2 Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique : affectation des charges directes et indirectes.

La SODIPARC dispose d'une comptabilité analytique établie selon les normes en vigueur. Ce mode de comptabilisation se matérialise par l'organisation de deux établissements comptables, à savoir le Stationnement et le Transport.

Chacun de ces établissements a donc une comptabilité différenciée. La ventilation des charges comme des produits se fait en fonction de code analytique (rubrique analytique) qui représente un centre de profit / dépense, une catégorie de personnel, un sous-secteur d'activité. Une même rubrique analytique peut faire l'objet d'une ventilation par différents comptes de la comptabilité générale. C'est la destination de la charge ou du produit qui détermine la rubrique analytique.

La paye, au même titre que les autres charges, fait l'objet d'une ventilation analytique. Chaque personnel est affecté à un établissement et à une rubrique ce qui permet la ventilation de son salaire brut mais également de toutes les charges patronales et autres provisions sociales.

La quote-part des frais généraux ventilée sur l'activité Stationnement couvre l'apport des services généraux de la SODIPARC (assistance de la Direction Générale, services Comptabilité et Financier, Ressources Humaines, Secrétariat ainsi que les dépenses communes aux deux activités (honoraires des commissaires aux comptes, assurance responsabilité)). Elle est déterminée sur le montant réel des dépenses de l'année 2015. La part affectée à l'activité Stationnement est calculée principalement sur la base des temps passés, soit un prorata de 15% ; les 85% restant sont supportés par les autres activités de la SODIPARC (activité transport et gestion des parcs privés).

Chaque établissement peut faire l'objet d'un compte de résultat.

2.3 Commentaires sur les charges et les produits d'exploitation.

▪ Les produits d'exploitation.

La rémunération de gestion versée par la Ville correspond au montant des recettes des collectes sur voirie. Pour rappel, la collecte sur voirie est réalisée par la régie de recettes constituée du personnel de la SODIPARC ; les fonds sont déposés sur les comptes du Trésor Public.

La rémunération de gestion se décompose sur la période ainsi :

(en K€ H.T)	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	Total
Rémunération gestion	111.48	123.42	123.34	123.51	109.11	147.76	136.47	129.92	198.55	159.46	174.48	185.36	1 723
Redevance versée	-2.23	-2.47	-2.47	-2.47	-2.18	-2.96	-2.73	-2.60	-3.97	-3.19	-3.49	-3.71	34
Montant net	109.25	120.95	120.87	121.04	106.92	144.80	133.74	127.33	194.58	156.27	170.99	181.66	1 688

Les recettes ont fortement progressées en 2015 de plus de 15%. Cette progression est expliquée par la hausse du tarif décidée par la mairie sur les zones orange et verte.

Cette très bonne performance de la recette sur voiries a permis à la SODIPARC de reverser à la ville une redevance complémentaire de 71 K€.

Les recettes issues de la gestion des parcs de stationnement sont constituées des recettes horaires et des recettes des abonnements. Elles s'élèvent à 700 K€, soit une progression de plus 14%. Cette progression s'explique par la hausse du tarif au ¼ d'heure sans perte notable de fréquentation.

Le compte Autres Produits est composé essentiellement des recettes suivantes :

- La fermeture du petit marché le 19 août 2013 donne lieu à une indemnité contractuelle de 17 K€. Ce parking est de nouveau ouvert depuis le mois de mai 2015.
- La vente du boîtier PIAF pour un montant de 55 K€.
- Le montant des chèques parking représente un chiffre d'affaires de 4 K€.

▪ Les charges d'exploitation.

Les achats et charges externes d'un montant de -564 K€ sont principalement constitués des dépenses suivantes :

- Prestation de gestion de l'année (-262 K€).
- Frais d'entretien des parkings (-82 K€).
- Dépenses de communication (-11 K€).
- Location de véhicule (-26 K€).
- Primes d'assurance de l'année (-47 K€).
- Eau, téléphone, frais informatique (-60 K€).
- Frais de transport de fond (-35 K€)

Les frais de personnel de -781 K€ concernent le personnel de l'activité stationnement pour 12 mois d'activité, uniquement affecté au contrat de délégation de service public.

Les autres charges de -113 K€ incluent la redevance versée à la Ville ainsi que l'intéressement aux recettes voiries. Cette redevance correspond à 2% des recettes encaissées sur voirie. Elles sont en progression de +253%.

La charge de dotation aux amortissements et aux provisions de -390 K€ est constituée essentiellement des dotations suivantes :

- Amortissement de caducité (-232 K€) sur le parking Grand Marché.
En effet, il est constaté un amortissement linéaire sur 25 ans sur le montant du droit d'entrée de 5 800 000 € correspondant au financement du parking Grand Marché.
- Dotation pour renouvellement d'horodateurs (-31 K€).
- Dotation pour renouvellement des équipements (-64 K€).
- Amortissement du matériel dans les parkings (-51 K€).
- Dotation aux provisions pour Risques et charges (-10 K€).

▪ Résultat financier.

Le résultat financier de -153 K€ est constitué :

- des charges financières sur l'emprunt de 5 800 K€ contracté par la SODIPARC pour le financement du droit d'entrée de la DSP, à savoir -154 K€ pour l'année 2015.
- Des revenus de placements financiers pour 1 K€.

▪ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel atteint 2 K€ correspondant aux régularisations d'anciens soldes comptables.

▪ Résultat net

Le résultat net est positif et ressort à +254 K€.

2.4 Etat des variations du patrimoine immobilier.

Sans objet

2.5 Suivi du renouvellement des biens nécessaires à l'exploitation et calcul de la charge affectée à l'exploitation.

➤ Valeur des biens mobiliers et variation sur l'année.

LIBELLE		31/12/2014	ACQUISITION 2015	CESSION 2015	31/12/2015
LOGICIELS ACQUIS	205 200	56 572	0	0	56 572
CONCESSIONS MARQUES	205 400	16 375	0	0	16 375
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP	208 000	8 900	0	0	8 900
PARKINGS	213 200	231 046	0	0	231 046
INSTALL COMPLEXES SPECIALISES	215 100	220 174	0	0	220 174
INSTALL A CARACTERES SPECIFIQUEA	215 300	43 824	0	0	43 824
MATERIEL INDUSTRIEL	215 400	15 662	3 035	-4 769	13 928
OUTILLAGE INDUSTRIEL	215 500	481 769	0	0	481 769
AG & AMENAG DU MAT ET OUTILLAGE	215 700	3 679	0	0	3 679
INSTALLATIONS GENERALES	218 100	220 799	2 478	-3 148	220 129
MAT DE TRANSPORT HORS EXPLOIT	218 200	2 405	2	0	2 407
MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE	218 300	24 354	3 337	0	27 691
MOBILIER	218 400	15 248	0	0	15 248
IMMOBILISATIONS EN CONCESSION	220 000	343 988	0	0	343 988
IMMO CONCESSION RENV. HORODATEUR	220 001	305 097	0	0	305 097
DROIT D'ENTREE DGSP/GD MARCHE	225 100	5 800 000	0	0	5 800 000
APPORT CONCEDANT	229 000	-84 961	31 272		-53 689
APPORT CONCEDANT RENV HORODATEUR	229 001	-9 246	-11 516		-20 762
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS	231 000	772	6 457		7 229
CAUTIONNEMENTS	275 200	84	0		84
TOTAL		7 696 540	35 065	-7 917	7 723 687

➤ Affectation des coûts au compte de résultat (dotation aux amortissements).

LIBELLE		31/12/2014	Dotation 2015	Reprise 2015	31/12/2015
AMORT LOGICIELS ACQUIS	280 520	51 174	1 301	0	52 474
AMORT CONCESSIONS & MARQUES	280 540	5 327	655	0	5 982
AMORT AUTRES IMMO INCORPORELLES	280 800	3 131	1 780	0	4 911
AMORTISSEMENTS DES PARKINGS	281 320	231 046	0	0	231 046
AMORT INSTAL COMPLEXES SPECIALIS	281 510	208 648	4 901	0	213 550
AMORT INSTAL A CARACT SPECIF	281 530	33 535	4 145	0	37 680
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	281 540	14 049	952	-3 863	11 138
AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	281 550	237 508	33 042	0	270 550
AMORT AG & AM DU MAT ET OUTILLAG	281 570	3 679	0	0	3 679
AMORT INSTALLATIONS GENERALES	281 810	165 813	18 008	-1 988	181 833
AMORT MAT DE TRANSPORT HE	281 820	2 405	1	0	2 406
AMORT MAT DE BUREAU & INFORM	281 830	20 747	1 468	0	22 215
AMORT MOBILIER	281 840	14 331	196	0	14 527
AMORT CONCESSIONS	282 000	259 029	31 272	0	290 300
AMORT CONCESSION RENV HORODATEUR	282 001	61 491	20 467	0	81 958
AMORT CADUCITE	282 100	1 952 667	232 000	0	2 184 667
TOTAL		3 264 579	350 186	-5 851	3 608 915

➤ Inventaire des biens.

- Inventaire des biens voirie.

Type horodateur	Nombre	Date moyenne d'acquisition
DG4 en exploitation	6	1991-1998
DG4 Stockés	21	1991-1995
STELIO SOLAIRE	6	1999
STELIO SOLAIRE	39	2005-2009
STELIO SOLAIRE	1	2011
STRADA SOLAIRE	46	2011
STRADA SOLAIRE	6	2012
STRADA SOLAIRE	18	2014
Total	143	

▪ Inventaire des biens hors voirie par parking.

Sainte Anne

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	2
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Borne Simplifiée ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	4
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows 2000 serveur	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARK 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Afficheur client paiement manuel	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
GESTION DES ABONNEMENTS	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS SERVEUR 2003	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS XP PRO SP3	1
Licence logiciel de gestion des abonnements DPARK	1
Imprimante laser multifonction N&B	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	7
Poste téléphonique numérique	2
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale	12
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Petit Marché

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée	1
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée	0
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	2
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	3
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale raccordement réseau Ethernet	2

République

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D'ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	3
Borne Simplifiée ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	5
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	5
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows XP PRO SP3	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARC 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir caisse asservi	1
Afficheur client paiement manuel	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	5
VIDEO SURVEILLANCE	
Camera vidéo numérique couleur anti vandale	6
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Grand Marché

Description	Nombre
PEAGE ET CONTRÔLE D' ACCES	
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, CB	1
Caisse automatique ACS ASCOM Multipark TYPE IV paiement par pièces, billets, CB	1
Borne d'entrée ACS avec lecteur encodeur de carte à et distributeur de ticket à piste magnétique centrée	1
Borne de sortie ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Lecteur piéton ACS avec lecteur encodeur de ticket et carte à piste magnétique centrée et lecteur carte sans contact	2
Barrière motorisée ACS équipée de lisse	3
Unité centrale de gestion système d'exploitation Windows XP PRO SP3	1
Imprimante rapport laser A4 N& B	1
Licence logiciel MULTIPARC 32 équipements	1
Caisse manuelle avec tiroir-caisse asservi	1
Imprimante reçu papier thermique	1
Afficheur client paiement manuel	1
Lecteur ACS encodeur de carte et ticket à piste centrée	1
INTERPHONIE	
Autocommutateur NEXPAN VOIP	1
Portier d'interphonie de type analogique filaire	6
Poste téléphonique numérique	1
VIDEO SURVEILLANCE	
Caméra vidéo numérique N&B anti vandale	4
PC d'enregistrement vidéo numérique en continu	1
Licence logiciel de gestion et enregistrement vidéo numérique	1

Tous parkings

Description	Nombre
COLLECTE DES FONDS	
Caissette de collecte caisse automatique parking	9
GESTION CENTRALISEE	
Unité centrale de gestion système d'exploitation WINDOWS SERVEUR 2003	1
GESTION DES ABONNEMENTS	
Unité centrale de communication avec le serveur centralisé DPARK	1

3. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE : EVOLUTION DES RECETTES ET DE LA FREQUENTATION.

3.1 Stationnement sur voirie.

➤ Offre de stationnement.

Les places de stationnement sur voirie sont réparties entre deux zones :

- Zone hyper centre : durée de stationnement autorisée 2H00.
- Zone centre-ville : durée de stationnement autorisée 8h00.

Répartition des places par zone au 31/12/2015 :

Zone	Nombre de places
Orange	1509
Verte	1293

➤ Fréquentations abonnements et horaires.

▪ Les abonnements sur voirie.

Conformément aux règles définies par la Ville de SAINT-DENIS et suivants les arrêtés :

- N° 1098/1998
- N° 1647/1999
- N° 2891/2001
- N° 187/2002
- N° 381/2002

Les abonnements sur voirie sont réservés aux catégories d'usagers suivantes :

- Résidents du centre-ville
- Coursiers
- GIG GIC

Type d'abonnement	Nb de cartes vendues	Nb Abonnés*	Nombre de Véhicules
Résidents	512	102	133
Coursier livreur	213	106	140
GIG GIC	0	0	0
TOTAL	725	208	273

*Nombre de clients ayant acquis au moins 1 abonnement dans l'année

▪ Tickets horaires sur voirie.

Il a été délivré au total sur l'année 2014, 1 567 947 tickets sur voirie selon le détail ci-après :

Tickets	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
ZONE ORANGE	79 388	86 236	89 227	88 249	76 342	101 721	102 487	92 201	112 077	87 761	96 709	101 377
ZONE VERTE	31 635	35 379	32 110	34 644	31 611	48 674	35 494	40 732	52 344	35 444	34 020	41 433
Total	111023	121615	121337	122893	107953	150395	137981	132933	164421	123205	130729	142810

Total annuel

Zone Orange	1 113 775
Zone Verte	453 520
Total	1 567 947

➤ Recettes sur voirie collectées.

Au global, les recettes comprenant les tickets horaires, les abonnements sur voirie ainsi que les rechargements des PIAF, ont généré une recette annuelle de 1 866 042 Euros TTC. Les résultats de l'année 2015 sont en progression de 15% par rapport à 2014.

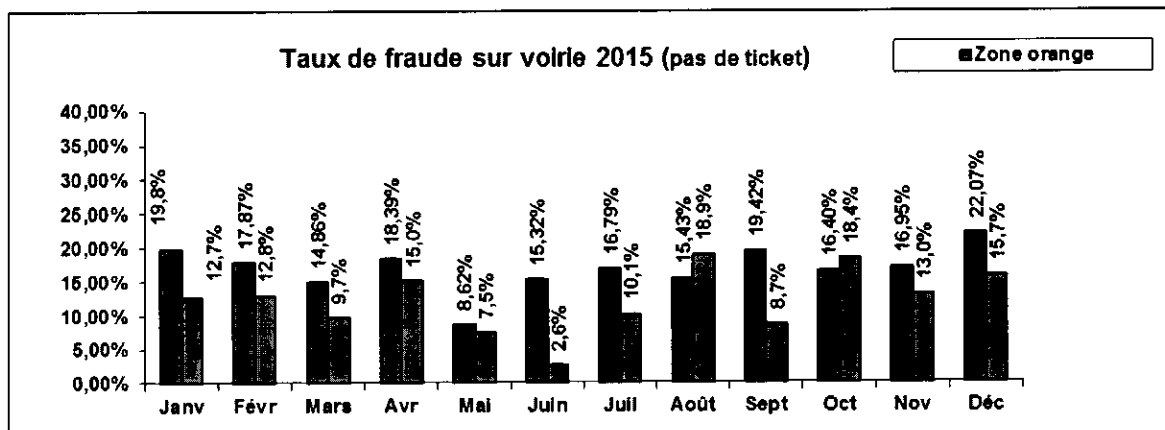
Les recettes générées par les PIAF, bien qu'en progression, semblent être des recettes de substitution, n'apportant pas d'augmentation du chiffre d'affaires.

Nota : les droits de stationnements ne sont pas assujettis à la TVA, les recettes sur voirie sont présentées en TTC.

Recettes VOIRIE en € TTC	2015
Zone Orange	1 255 851 €
Zone Verte	442 720 €
Abonnements	42 811 €
Rechargements PIAF	124 660 €
Total	1 866 042 €

➤ Taux d'infraction sur voirie.

Le taux moyen de fraude sur l'année est estimé à 16.83 % en zone orange et à 12.09% en zone verte.



3.2 Stationnement en parcs.

➤ Offre de stationnement.

L'offre de stationnement se répartit ainsi :

PARKING	Nb de places
Sainte Anne	240
République	505
Petit Marché*	76
Grand Marché	288
TOTAL en exploitation	1 109

Fréquentations abonnés et horaires.

➤ Les abonnements.

Nombre total d'abonnés par parc de stationnement

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
République	714	727	727	713	713	711	716	714	715	723	733	731
Ste Anne	286	291	311	316	317	319	319	322	322	324	337	336
Petit Marché	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grand Marché	242	241	241	236	236	237	236	234	233	232	232	230
TOTAL DSP	1242	1259	1279	1265	1266	1267	1271	1270	1270	1279	1302	1297

Commentaires :

Le parking Petit Marché ne permet plus l'accès aux bazardeurs sur la zone public, un espace privatif leur est réservé depuis le mois de juin.

Le parc de stationnement République représente 56% du nombre total des abonnés

➤ Fréquentation des abonnés.

Typologie des abonnés des parcs de stationnement de la Délégation de Service Public.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Salariés	610	623	643	630	632	635	639	639	639	648	668	665
Résidents	115	117	117	116	115	114	114	113	113	113	116	115
Mairie	411	413	413	413	413	412	412	412	412	412	412	411
Autres	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106
Total	1242	1259	1279	1265	1266	1267	1271	1270	1270	1279	1302	1297

Commentaires :

La demande en abonnement de type « salariés » représente 82% du nombre total d'abonnés en incluant les salariés Mairies.

➤ La fréquentation des clients horaires.

Site	2014	2015	2015 / 2014
Sainte Anne	54 996	58 332	6,07%
République	19 579	18 177	-7,16%
Petit Marché	0	45 552	
Grand Marché	69 794	71 199	2,01%
Total	144 369	193 260	33,87%

Hors Petit Marché	144 369	147 708	2,31%
--------------------------	----------------	----------------	--------------

Commentaires :

▪ Sainte Anne :

C'est la plus forte progression de tous les parkings de la DSP, le parking atteint un niveau d'occupation très élevé, même en dehors de période de forte affluence.

▪ Petit Marché :

La remise en exploitation a eu lieu le mois de juin, après un début hésitant la fréquentation est en progression sans atteindre le niveau antérieur à la date des travaux.

▪ République :

Deuxième année de baisse de fréquentation depuis la mise en service de la zone réservée à ce type de clientèle en 2008.

▪ **Grand Marché :**

Montée en charge constante depuis sa mise en exploitation, parfois proche de la saturation. Ce parking est très apprécié des utilisateurs. Le taux de fréquentation horaire est en hausse par rapport à 2014.

➤ Fréquentation globale.

Le taux de fréquentation global de 2015 est en hausse de 2.31 % par rapport à 2014, si on exclut la période de fermeture du parc Petit Marché.

En prenant en compte cette fermeture le taux de fréquentation augmente de 33,87% par rapport à 2014.

➤ Recettes.

Recettes Horaires en Euros HT

Site	2014	2015	2015/2014
SAINTE ANNE	51 711	57 202	10,62%
REPUBLIQUE	21 995	27 224	23,77%
PETIT MARCHE	0	15 766	
GRAND MARCHE	108 539	128 937	18,79%
TOTAL	182 245	229 130	25,73%

Total Hors travaux Petit Marché	182 245	213 364	17,08%
--	----------------	----------------	---------------

Recettes Abonnés en Euros HT

Site	2014	2015	2015/2014
SAINTE ANNE	103 442	125 351	21,18%
REPUBLIQUE	196 977	213 618	8,45%
PETIT MARCHE	0	0	
GRAND MARCHE	91 690	93 342	1,80%
TOTAL	392 109	432 311	10,25%

Total Hors travaux Petit Marché	392 109	432 311	10,25%
--	----------------	----------------	---------------

Commentaires :

Les recettes issues des clients de type « horaires » sont en hausse sur tous les parkings.

La modification de la grille tarifaire appliquée en juillet n'a pas ralenti la fréquentation des usagers horaires

➤ Autres recettes 2015.

Il s'agit principalement des recettes d'amodiations. Elles s'élèvent en 2015 à 38 558 euros HT.

3.3 Actions de communication.

L'année 2015 a été marquée par deux temps fort concernant la modification des grilles tarifaires en parking, par la mise en place de la loi HAMON, sur voirie par une actualisation du tarif des zones orange et verte.

➤ Côté voirie :

La distribution du Piaf continue sa progression. Une nouvelle commande de 1000 exemplaires a été réalisée pour satisfaire à la demande.

Le réseau est maintenant consolidé par des partenaires impliqués.

La liste des points de ventes a été remise à jour par le retrait d'un distributeur.

Liste mise à jour :

Librairie AUTREMENT
Librairie GERARD
Librairie France LOISIRS
GI SPORT
MAISON DE LA PRESSE
CAMARA

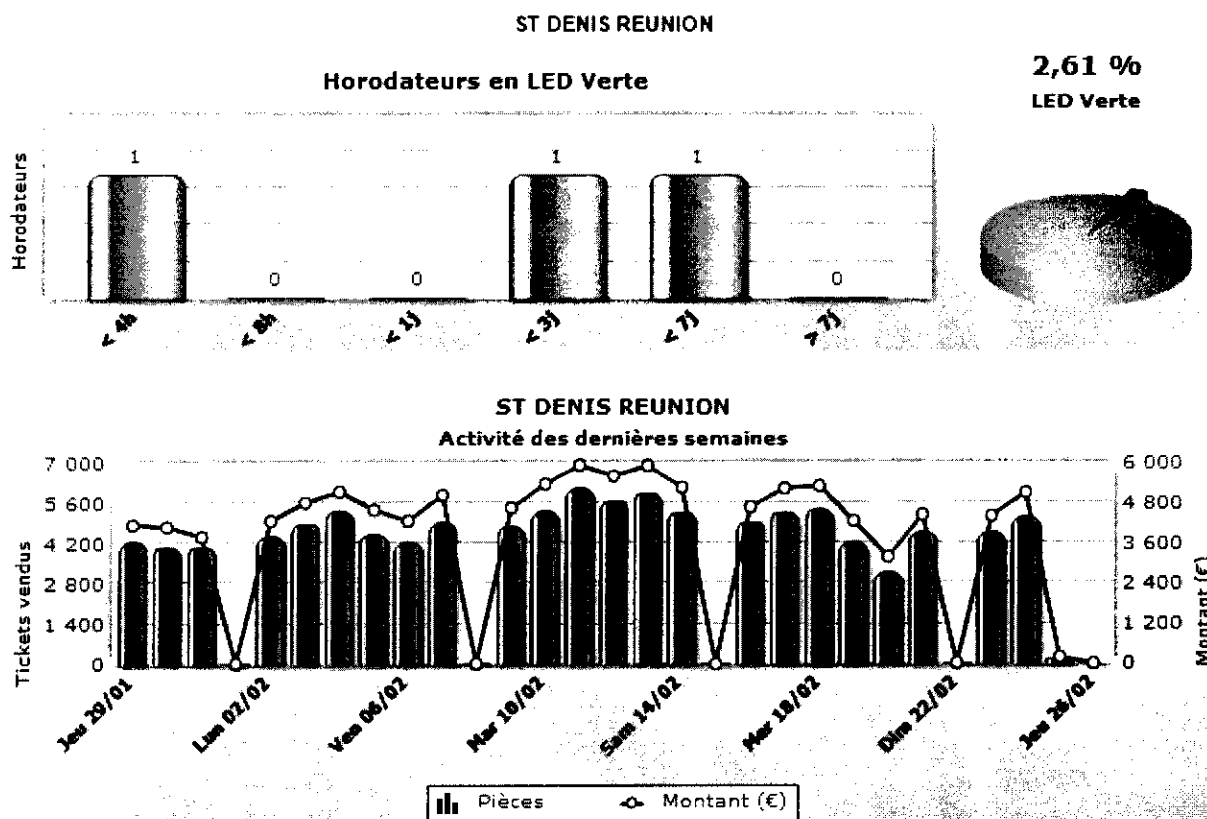
4. COMPTE RENDU TECHNIQUE.

4.1 Travaux d'entretien et de modernisation effectués.

➤ Principales opérations d'entretien des horodateurs.

Les principales opérations d'entretien sont réalisées suivant le plan de maintenance préventive mis en œuvre par le pôle technique de la direction du stationnement de la SODIPARC :

- Visite d'inspection mensuelle programmée.
- Passage au banc de test des batteries d'alimentation.
- Approvisionnement en consommable.
- Réparation et remise en état suite à dégradation ou acte d'incivilité.
- Rénovation des enveloppes extérieures des horodateurs.
- Exploitation au quotidien des données issues de la centralisation de 116 horodateurs avec la solution My Parkfolio.



➤ Principales opérations d'entretien sur les parcs.

Parking Sainte Anne

- Contrôles hebdomadaires et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets, entretien des espaces verts.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto laveuse.

Parking République

- Contrôles hebdomadaires des niveaux de consommables et état batterie du groupe électrogène.
- Contrôle mensuel et essai de démarrage à vide du groupe électrogène.
- Contrôle semestriel et essai de démarrage en charge du groupe électrogène.
- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto-laveuse.

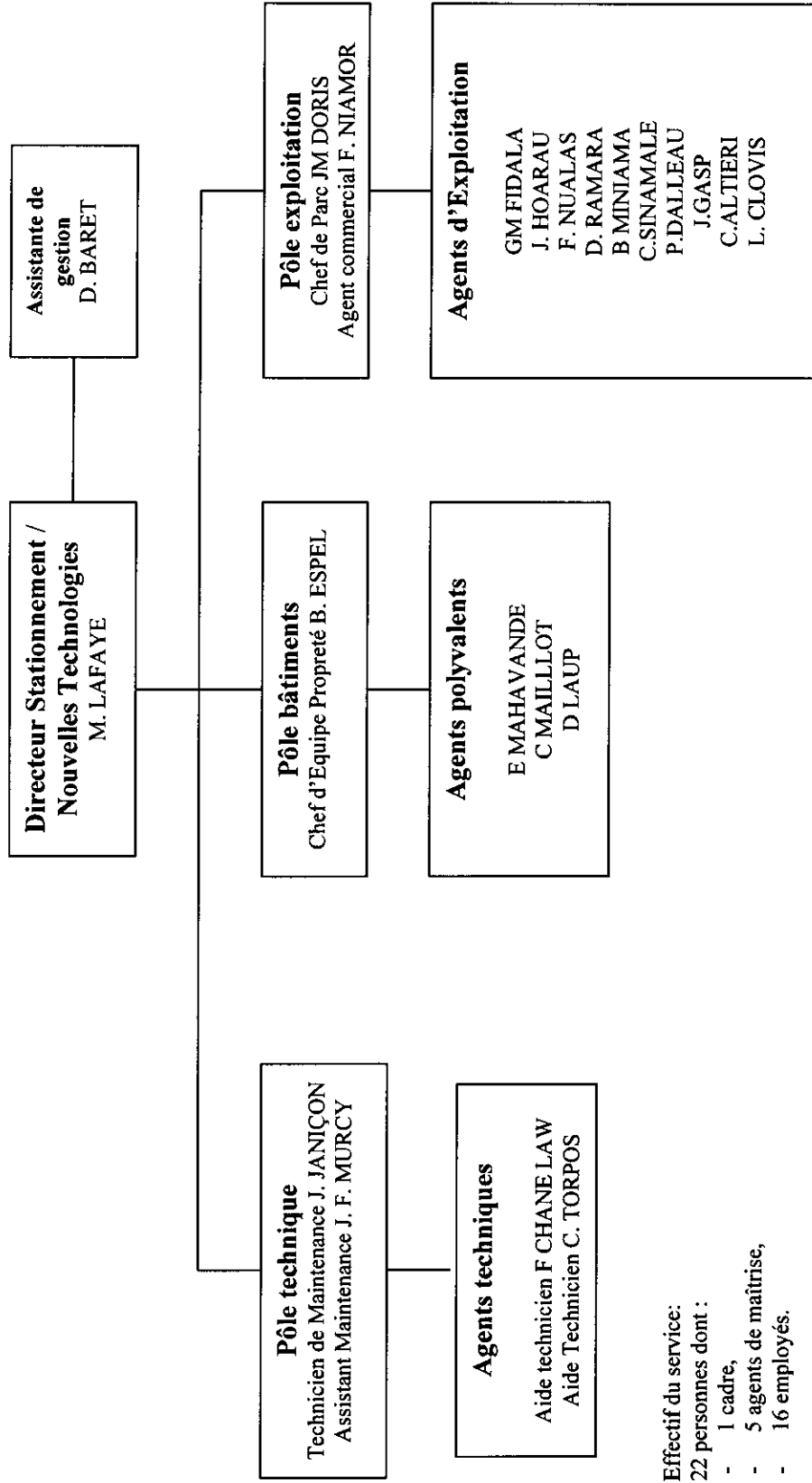
Parking Petit Marché

- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets.

Parking Grand Marché

- Contrôles hebdomadaires des niveaux de consommables et état batterie du groupe électrogène.
- Contrôle mensuel et essai de démarrage à vide du groupe électrogène.
- Contrôle semestriel et essai de démarrage en charge du groupe électrogène.
- Contrôle hebdomadaire et remplacement des points d'éclairage défectueux.
- Nettoyage quotidien par balayage de l'ensemble des surfaces et ramassage des déchets.
- Nettoyage régulier de tous les niveaux de stationnement avec auto laveuse.
- Entretien régulier des espaces verts.

4.2 Organigramme de la Direction du Stationnement & des Nouvelles Technologies au 31 décembre 2014



Effectif du service:
22 personnes dont :

- 1 cadre,
- 5 agents de maîtrise,
- 16 employés.

4.3 Grille tarifaire

➤ Voirie (31/12/2014)

ZONE ORANGE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 20 mn	0,40 €
Jusqu'à 30 mn	0,60 €
Jusqu'à 40 mn	0,80 €
Jusqu'à 50 mn	1,00 €
Jusqu'à 1h00	1,20 €
Jusqu'à 1h10	1,40 €
Jusqu'à 1h20	1,60 €
Jusqu'à 1h30	1,80 €
Jusqu'à 1h40	2,00 €
Jusqu'à 1h50	2,20 €
Jusqu'à 2h00	2,40 €

ZONE VERTE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 30 mn	0,20 €
Jusqu'à 1h00	0,40 €
Jusqu'à 2h00	0,60 €
Jusqu'à 3h00	0,80 €
Jusqu'à 4h00	1,00 €
Jusqu'à 5h00	1,20 €
Jusqu'à 6h00	1,40 €
Jusqu'à 7h00	1,60 €
Jusqu'à 8h00	1,80 €

Abonnement mensuel TTC:

Résident : 28,00 €

Coursier : 28,00 €

GIG GIC : 20,00 € (avec un PIAF) *actuellement aucune demande*

➤ Hors Voirie (Parcs de stationnement depuis 2006)

	REPUBLIQUE	SAINTE ANNE	GRAND MARCHÉ	PETIT MARCHÉ
TYPE DE PARKING CAPACITE D'ACCUEIL	parc en ouvrage 505 places	parc en ouvrage 240 places	parc en ouvrage 288 places	parc de surface 94 places
TARIFICATION DE JOUR du lundi au samedi	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30	De 7H00 à 19H30
30mn	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
1 h	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €
2 h	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €
3 h	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
4 h	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €
5 h	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
6 h	4,30 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €
7 h	4,70 €	4,70 €	4,70 €	4,70 €
8 h	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
au-delà	0,30/heure	0,30/heure	0,30/heure	0,30 €/heure
TARIFICATION DE NUIT	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00	De 19 H30 à 7 H00
Nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	3,00 € la nuit	gratuit
TARIFICATION DIMANCHE & JOURS FERIES	fermé sauf abonnés	fermé sauf abonnés	fermé sauf abonnés	gratuit
TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL (24H/24H)	120,00€	120,00€	120,00€	
TARIF PREFERENTIEL D'ABONNEMENT SALARIES DU CENTRE VILLE -	30,00 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €
TARIF D'ABONNEMENT MENSUEL RESIDENT	30,00 €	34,00 €	34,00 €	

* petit marché cartes régisseurs mairie

➤ Tarifs en vigueur à compter du 1er septembre 2015.

ZONE ORANGE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 20 mn	0,60 €
Jusqu'à 30 mn	0,90 €
Jusqu'à 40 mn	1,10 €
Jusqu'à 50 mn	1,40 €
Jusqu'à 1h00	1,70 €
Jusqu'à 1h10	2,00 €
Jusqu'à 1h20	2,30 €
Jusqu'à 1h30	2,30 €
Jusqu'à 1h40	2,80 €
Jusqu'à 1h50	3,40 €
Jusqu'à 2h00	3,40 €

ZONE VERTE	
Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00	
Jusqu'à 30 mn	0,30 €
Jusqu'à 1h00	0,60 €
Jusqu'à 2h00	0,90 €
Jusqu'à 3h00	1,10 €
Jusqu'à 4h00	1,40 €
Jusqu'à 5h00	1,70 €
Jusqu'à 6h00	2,00 €
Jusqu'à 7h00	2,30 €
Jusqu'à 8h00	2,60 €

<p>Abonnement mensuel TTC: Résident : 33,00 € Coursier : 33,00 € (avec un PIAF)</p>

Tarification depuis le 1^{er} juillet 2015

Tarif horaire

REPUBLIQUE, SAINTE-ANNE, GRAND MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,70 €
30 min - 44 min	1,20 €
45 min - 59 min	1,70 €
1h00 - 1h14	2,10 €
1h15 - 1h29	2,50 €
1h30 - 1h44	2,90 €
1h45 - 1h59	3,30 €
2h00 - 2h14	3,70 €
2h15 - 2h29	4,10 €
2h30 - 2h44	4,50 €
2h45 - 2h59	4,90 €
3h00 - 3h14	5,10 €
3h15 - 3h29	5,30 €
3h30 - 3h44	5,50 €
3h45 - 3h59	5,70 €
4h00 - 4h14	5,90 €
4h15 - 4h29	6,10 €
4h30 - 4h44	6,30 €
4h45 - 4h59	6,50 €
Au-delà	0,10 € / 15 MN

PETIT MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,40 €
30 min - 44 min	0,80 €
45 min - 59 min	1,20 €
1h00 - 1h14	1,60 €
1h15 - 1h29	2,00 €
1h30 - 1h44	2,40 €
1h45 - 1h59	2,80 €
2h00 - 2h14	3,20 €
2h15 - 2h29	3,60 €
2h30 - 2h44	4,00 €
2h45 - 2h59	4,40 €
3h00 - 3h14	4,80 €
3h15 - 3h29	5,20 €
3h30 - 3h44	5,60 €
3h45 - 3h59	6,00 €
4h00 - 4h14	6,40 €
4h15 - 4h29	6,80 €
4h30 - 4h44	7,20 €
4h45 - 4h59	7,60 €
Au-delà	0,40 € / 15 MN

Abonnements

Abonnement mensuel TTC	REPUBLIQUE	SAINTE-ANNE	GRAND-MARCHÉ
(24H/24H)	140,00€	140,00€	140,00€
DU LUNDI AU VENDREDI	70,00 €	82,00 €	82,00 €
TARIF Préférentiel SALARIE RESIDENT	35,00 €	40,00 €	40,00 €



Signé électroniquement par :

Gilbert ANNETTE

Le 26/09/2016 14:11

Tarification depuis le 1^{er} juillet 2015

Tarif horaire

REPUBLIQUE, SAINTE-ANNE, GRAND MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,70 €
30 min - 44 min	1,20 €
45 min - 59 min	1,70 €
1h00 - 1h14	2,10 €
1h15 - 1h29	2,50 €
1h30 - 1h44	2,90 €
1h45 - 1h59	3,30 €
2h00 - 2h14	3,70 €
2h15 - 2h29	4,10 €
2h30 - 2h44	4,50 €
2h45 - 2h59	4,90 €
3h00 - 3h14	5,10 €
3h15 - 3h29	5,30 €
3h30 - 3h44	5,50 €
3h45 - 3h59	5,70 €
4h00 - 4h14	5,90 €
4h15 - 4h29	6,10 €
4h30 - 4h44	6,30 €
4h45 - 4h59	6,50 €
Au-delà	0,10 € / 15 MN

PETIT MARCHÉ	
Durée	Tarif en € TTC
0 min - 14 min	Gratuit
15 min - 29 min	0,40 €
30 min - 44 min	0,80 €
45 min - 59 min	1,20 €
1h00 - 1h14	1,60 €
1h15 - 1h29	2,00 €
1h30 - 1h44	2,40 €
1h45 - 1h59	2,80 €
2h00 - 2h14	3,20 €
2h15 - 2h29	3,60 €
2h30 - 2h44	4,00 €
2h45 - 2h59	4,40 €
3h00 - 3h14	4,80 €
3h15 - 3h29	5,20 €
3h30 - 3h44	5,60 €
3h45 - 3h59	6,00 €
4h00 - 4h14	6,40 €
4h15 - 4h29	6,80 €
4h30 - 4h44	7,20 €
4h45 - 4h59	7,60 €
Au-delà	0,40 € / 15 MN

Abonnements

Abonnement mensuel TTC	REPUBLIQUE	SAINTE-ANNE	GRAND-MARCHÉ
(24H/24H)	140,00€	140,00€	140,00€
DU LUNDI AU VENDREDI	70,00 €	82,00 €	82,00 €
TARIF Préférentiel SALARIE RESIDENT	35,00 €	40,00 €	40,00 €